

# COMMISSIONNEMENT DES BÂTIMENTS NEUFS ET EXISTANTS

Assurer la performance énergétique, le confort et la maintenabilité des bâtiments

1 JOUR, 7 HEURES

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

CODE : MEN75

## Objectifs de la formation

- Définir la démarche globale de commissioning dans le neuf
- Situer la démarche de rétro-commissioning dans l'existant
- Rédiger un cahier des charges d'une mission commissionnement en neuf ou en réhabilitation

## Animée par

- **LE GUILVOUT Vincent**  
Directeur de projets – Associé,  
ENEOR

## Public concernés

- Maître d'ouvrages publics et privés ; Assistant à maîtrise d'ouvrages publics et privés ; Gestionnaire de bâtiments ; Exploitant ; Architecte ; Installateur ; Conducteur d'opération ; Expert juridique et d'assurance

## Dates

- Paris  
18/11/2019  
16/03/2020  
23/06/2020  
15/09/2020  
16/11/2020

## Maîtriser les fondamentaux du commissionnement : enjeux, acteurs, labels et certifications...

- Bien définir le commissionnement et le rétro-commissionnement
- Comprendre le contexte français et ses particularités vis-à-vis du contexte international : documents de référence français, normes et littérature anglo-saxonnes
- Identifier les principaux enjeux du commissionnement : performance énergétique, confort, maintenance et exploitation

## Connaître les étapes essentielles du commissionnement et du rétro-commissionnement

- Identifier les missions à chaque stade du projet de construction ou de réhabilitation
- Comprendre les spécificités liées au résidentiel
- Quelles sont les exigences des différentes certifications

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

## Tarifs

- Tarif général \_\_\_\_\_ 995,00 €HT

et labels en termes de commissioning : BREEAM, LEED, HQE, Effinergie...

## Rédiger correctement un cahier des charges d'une mission commissionnement en neuf ou en réhabilitation

- À quel moment et dans quels cas solliciter un expert commissioning
- Quels éléments intégrer dans le cahier des charges
- Identifier les erreurs à ne pas faire
- Comment procéder au choix de son prestataire

## Étude de cas/retour d'expérience : commissioning complet d'un bâtiment tertiaire complexe (rénovation lourde) certifié BREEAM. Enjeux, déroulement et résultats